

## Politique | Sénatoriales : La Charente restera-t-elle à gauche?



**Des deux sénateurs socialistes charentais Michel Boutant, ancien président du Département, ne rempile pas et préfère se concentrer sur son nouveau mandat de maire. Mais sa collègue Nicole Bonnefoy espère conserver sa place.**

Il y a moins de trois mois, la Charente résistait à la vague verte qui touchait plusieurs grandes villes, lors de municipales inédites. Mais la plupart des grandes villes du département étaient plutôt passées, ou restées, au centre-droit.

En ira-t-il de même avec les sénatoriales du 27 septembre prochain ? Impossible de le prédire. En tout cas, les élus de centre-droit ont déjà avancé leurs pions : François Bonneau, actuel président du Département (qui part sans étiquette) et Jacques Chabot, président de la communauté de communes des 4B (soutenu par LREM), comptent bien ravir les deux fauteuils charentais à la Chambre haute.

### Croisade contre les poids-lourds

Deux fauteuils jusque-là détenus par Michel Boutant et Nicole Bonnefoy, tous deux socialistes qui achèvent leur second mandat. Le premier ne repart pas afin de se consacrer pleinement à la commune dont il est devenu maire. Mais Nicole Bonnefoy espère bien rempiler pour un troisième mandat, et elle part avec un avantage de poids : son combat contre les poids-lourds.

En effet, la sénatrice charentaise (également dans l'opposition au Département) se bat pour enrayer la prolifération des camions sur la Nationale 10, qui traverse le département, et les détourner sur l'A10 toute proche. Un combat qui fait consensus localement, surtout auprès des élus locaux et de la population.

À ses côtés, un second candidat PS entre en lice pour remplacer Michel Boutant. Il s'agit de Jérôme Royer,

vice-président de l'agglomération du Grand-Cognac et conseiller d'opposition à Jarnac.

Enfin, une cinquième candidate fera face aux quatre autres. Il s'agit d'Isabelle Lassalle, ex-conseillère municipale d'opposition, investie par le Rassemblement National. Elle avait tenté sa chance lors des municipales à Cognac, seconde ville du département, mais n'avait pas convaincu les électeurs, perdant son fauteuil au conseil.

Julien Bonnet

*Crédit Photo : DR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 22/09/2020*

*[Url de cet article](#)*